

**Me Thomas D'JOURNO
SELARL EKLAR AVOCATS**

Avocat Associé au Barreau de Marseille
43/45 rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04 13 24 13 64 – i.gadalla@eklar.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE
EN UN SEUL LOT**

**D'UN APPARTEMENT ET D'UNE PLACE DE PARKING
Sis à MARSEILLE (13014), 155 Chemin de Sainte Marthe,
Quartier Bon Secours**

MISE A PRIX : 150 000,00 €

VISITE LE MERCREDI 25 JUIN 2025 DE 9 H A 10 H

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 9 JUILLET 2025 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle 8, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

D'après le titre de propriété

Dans un ensemble immobilier situé à
MARSEILLE (BOUCHE-DU-RHONE -
13014), 155 Chemin de Sainte Marthe,
Quartier Bon Secours, cadastré section
891 A n° 157, lieudit 15 Chemin de
Sainte Marthe d'une surface de 00 ha 43
a 71 ca.

Lot numéro 72 : Dans le bâtiment A,
un appartement de type T4, situé au
premier étage, portant le numéro 72 sur
le plan du règlement de copropriété et la
référence commerciale A.13, compre-
nant : entrée, séjour/cuisine, trois
chambres, salle d'eau, salle de bains,
water-closet indépendant, deux dégage-
ments,
Une terrasse,
Avec les 214/10000èmes de la propriété

du sol et des parties communes générales,

Et les 607/10000èmes des parties communes spéciales du bâtiment A.

Lot numéro 56 : Dans le bâtiment A-B-C, un emplacement de stationnement automobile double en long situé à l'entresol, portant le numéro 56 sur les plans du règlement de copropriété et la référence commerciale 56,

Avec les 17/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,

Et les 34/1000èmes des parties communes spéciales des parkings entresol.

D'après le procès-verbal de description

Maître Franck MASCRET, Commissaire de Justice Associé, a établi les 4 et 31 juillet 2024, le procès-verbal de description au bien aux termes duquel il apparaît que le bien objet de la saisie est situé 155 Chemin de Sainte-Marthe, Résidence LE PATIO – 13014 MARSEILLE. Il s'agit d'un appartement situé au 1^{er} étage de l'immeuble est composé d'une entrée distribuant : un grand séjour/cuisine ouverte avec balcon, trois chambres dont une pièce d'eau, une salle de bains, un WC indépendant, complété par box double n° 56 situé au 1^{er} sous-sol de l'immeuble.

Les lieux sont **inoccupés**.

Le certificat de mesurage des lieux établi conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965 par Monsieur Frédéric BAROUH en date du 31 juillet 2024 conclut à une superficie de 79,10 m².

Le syndic de la copropriété est le Cabinet MERCURY, 415 Avenue des Chabauds, 13320 BOUC-BEL-AIR.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société dénommée **COMPARTIMENT B-SQUARED FRANCE C1, UN COMPARTIMENT DU FONDS COMMUN DE TITRISATION FCT B-SQUARED FRANCE**, représenté par France Titrisation, une société par action simplifiée, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion de portefeuille habilité à gérer des organismes de titrisation sous le numéro GP-14000030, dont le siège social est situé 1 boulevard Haussmann, 75009 PARIS, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 353 053 531, pris en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, Par acte du même jour, la société dénommée VERALTIS, société à asso-

cié unique, au capital de 3 608 334 euros, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 407 917 111, ayant son siège social situé 37 Boulevard Suchet, 75016 PARIS, pris en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, a été désigné en qualité de mandataire et recouvreur de la créance,

Venant aux droits de la société dénommée **CAISSE D'EPARGNE CEPAC**, Banque Coopérative régie par les articles L.512-85 et L.512-104 du Code Monétaire et Financier, société anonyme à directoire et à conseil d'orientation et de surveillance, au capital de 318 296 700 €, immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro B 775 559 404, ayant son siège social sis à MARSEILLE (13006), Place Estrangin, agissant poursuites et diligences de son représentant audit siège,

En vertu d'un acte de cession sous seing privé en date du 25 novembre 2022,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO** Avocat Associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**, Avocat au Barreau de Marseille y demeurant 43-45 Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE.

Agissant en vertu :

De la copie exécutoire d'un acte de prêt reçu aux minutes de Maître Lionel VOGLIMACCISTEPHANOPOLI, Notaire

à Marseille en date du 27 mai 2013.

Les enchères son recevable uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet

<https://www.eklar.com> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE,

- Au Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.13.24.13.64 – **i.gadalla@eklar.com**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE – 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 12 mai 2025

Me Thomas D'JOURNO
Avocat